



CLUB PHILATÉLIQUE BRAINOIS

JUILLET - AOÛT
2012 - 463
Tirage : 100 exemplaires



Prochaines réunions
Les dimanches 19 août et 2 septembre 2012
De 9 h 30 à 11 h 30

Sommaire

- Page 1 - En direct du Secrétariat
2 – Jeux concours 2012 – Lu pour vous - Petites annonces
3 – Agenda des manifestations futures
4 - Dossier : le malheureux destin de Léopold III



En direct du Secrétariat,

Nous voici arrivés au terme de l'année philatélique 2011-2012 (il nous reste la réunion du 1^{er} juillet et du 19 août pour ceux qui ne sont pas en vacances) la rentrée se fera le 2 septembre et notre assemblée générale le 16 septembre.

Que la personne qui est intéressée par un poste dans le comité de direction se manifeste, elle sera toujours la bienvenue, il nous faut des nouveaux pour redynamiser le club.

Avis aux amateurs !

Sinon je vous souhaite à tous de très bonnes vacances sous un soleil généreux !!!

A votre retour n'oubliez-pas de préparer notre bourse du 13 octobre à Ophain. Votre aide nous sera très précieuse.

Nous avons appris le décès de la maman de notre amie Francine Minne, nous lui présentons nos très sincères condoléances.

Votre secrétaire,
W. Cloquet



Jeux Concours 2012

Au moment de faire la mise en page de ce Flash, nous ne sommes malheureusement pas en possession des réponses du jeu-concours précédent, ainsi que les points obtenus par les participants.

Veuillez-nous en excuser !

□ □ □ □ □ □

Lu pour vous

Timbres magazine n° 135, juin 2012

Passion	La Marianne de Cheffer : une classique admise en lettres modernes
Classiques	La philatélie chauffée à blanc
Chronique	Filets ou faux filets ?
Histoire postales	La ligne de l'Atlantique Nord
Etude	Les timbres du Pacifique allemand : les îles Samoa
Visite	Le National Postal Museum à Washington
Cartes postales	Colette , femme de lettres et de cartes postales
Décryptage	Algérie : le service commun des colis postaux
Rencontre	Robert Geoffroy, des cachets à ne pas cacher

□ □ □ □ □ □

Petites annonces

Notre secrétaire recherche des timbres bien oblitérés :

- du Portugal
- de l'Italie

Le contacter lors de nos réunions ou à son adresse.

□ □ □ □ □ □

□

Notre nouveau membre, Mr Flahaut : téléphone 0474 24 10 86 recherche :

- calendrier complet du n°43 de Belgique
- Variétés sur les n°43 et 45 de Belgique.
- Les mêmes timbres en bottes m'intéressent également.

Faire offres directement.

□ □ □ □ □ □

A vendre : RUSSIE Tome III - 1980-1993

- | | |
|--|---------|
| - Album | 55,00 € |
| - 1.134 timbres oblitérés à 0,05 € pièce | 56,70 € |
| - 27 BF à 15 % de la cote | 61,40 € |
| | 9,21 € |

S'adresser lors de nos réunions à Mme Springale Madeleine.

□ □ □ □ □ □

Les candidatures pour un poste au comité du C.P.B. sont à adresser au Président R. Duhamel, 14 avenue des Erables à 1420 Braine-l'Alleud pour le **4 septembre 2012 au plus tard.**

□ □ □ □ □ □

Samedi 7 juillet 2012 de 9 à 15 heures - La Hulpe.
29e Bourse d'échanges en matériel philatélique
Salle « Les Colibris » école communale du Centre, rue des Combattants, 112
Timbres, lettres, entiers postaux, cartes postales
Entrée gratuite, salle accessible à tous, bar et petite restauration

□ □ □ □ □

Dimanche 8 juillet 2012 de 9 à 16 heures
32e Journée internationale d'échange
Palais des Congrès à Liège
Philatélie, cartes postales, numismatique, télécartes, BD (sauf brocante)
Entrée : 1,50 €, parking aisé, bar, casse-croûte.

□ □ □ □ □

Samedi 4 août 2012 de 9 à 17 heures
Grande brocante philatélique annuelle
Pavillon du Poelbosch, avenue de Laerbeek, 110 à 1090 Jette
Bienvenue à tous

□ □ □ □ □

Dimanche 5 août 2012 de 8 à 16 heures
19e bourse Cartes postales
Salle ASBL Ogy Sport, place d'Ogy à Lessines
Vieux papiers, livres anciens
Entrée gratuite

□ □ □ □ □

Dimanche 19 août 2012 - 1410 Waterloo
10ème Bourse philatélique annuelle
Ecole communale de Mont-St.-Jean, Chaussée de Bruxelles, 660
Timbres, lettres, entiers postaux, cartes postales
Entrée gratuite, salle accessible à tous, bar et petite restauration

□ □ □ □ □

Samedi 1er septembre 2012 de 9 à 16 heures
Exposition & Bourse aux collectionneurs
Ecole de Gozée Là Haut, rue de Marchienne, 134 A, à Gozée

□ □ □ □ □

Dimanche 2 septembre 2012 de 9 à 16 heures
14ème Philatélie
Institut Vauban, avenue Vauban, à 7800 Ath
Timbres, cartes postales, monnaie, BD

□ □ □ □ □

Dimanche 2 septembre 2012 de 9 à 16 heures
16ème bourse toutes collections
Centre Culturel, Avenue des Combattants, 41 à Ottignies

□ □ □ □ □

Le malheureux destin de Léopold III

Le sort a frappé durement Léopold III en à peine un an et demi. Le 17 février 1934, son père le roi Albert, se tuait en s'adonnant à sa passion pour l'escalade. Le 29 août 1935, son épouse la reine Astrid, trouvait la mort dans un accident d'automobile à Kussnacht en Suisse.

Le premier de ces deuils allait lui donner un trône ; le second contribuerait indirectement à le lui faire perdre une quinzaine d'années plus tard.

Double deuil terriblement éprouvant : Albert Ier était non seulement pour Léopold un père très aimé, mais aussi un héros de son enfance - lorsque celui que l'on a surnommé le Roi Chevalier incarnait, lors de la première guerre mondiale, l'esprit de résistance de la Belgique en grande partie envahie par l'Allemagne - et un modèle particulièrement difficile à imiter, presque écrasant. Quant à la Reine Astrid, leur mariage n'était pas seulement dû à un arrangement politique entre familles couronnées : il y avait entre eux un véritable amour.

Il y avait également un véritable amour du peuple belge pour sa jeune reine. Astrid était belle et, plus encore, elle était gracieuse ; mais aussi, toute princesse puis reine qu'elle fût, elle était restée, et sans se forcer, d'une grande simplicité. Les Belges avaient adopté cette princesse d'origine suédoise qui, dès son arrivée dans son nouveau pays, s'était investie dans les œuvres de bienfaisance, et s'y prodiguait d'autant plus depuis que la mort de son beau-père l'avait faite reine.

Car Léopold III est devenu roi en 1934, alors même que la crise mondiale, partie d'Amérique quelques années plus tôt, touchait l'Europe, provoquant fermeture d'entreprises et chômage, et la Belgique n'en étant pas épargnée.



Or c'était cette reine si aimée et dont les timbres-poste nous restituent un peu de sa personnalité, qui mourait avant d'avoir atteint sa trentième année.

De surcroît, Léopold ressentait sans doute la culpabilité d'avoir été lui-même au volant de la voiture, lors du tragique accident, et d'en avoir perdu le contrôle.

Le règne de Léopold III commençait donc sous des aspects dramatiques au point de vue personnel, mais également dans un moment difficile au point de vue économique. Le roi allait se charger lui-même de ne pas se le faciliter au niveau politique. A maintes reprises il fustigea chez les hommes politiques de son temps, et jusque chez ses propres ministres, un esprit de parti qui leur faisait privilégier les intérêts de leur clan plutôt que ceux de l'Etat et du peuple belge.

Plus ou moins marquée selon les périodes, une certaine distance existait entre le souverain et le gouvernement ; certains milieux parlementaires lui étaient même sourdement hostiles et doutaient de sa sincérité démocratique. Pourtant, en aucune occasion, Léopold III n'a outrepassé les pouvoirs que lui accordait la constitution belge

L'histoire allait pourtant le mettre en « incapacité de régner », et même le faire accuser de trahison.

D'un drame à l'autre

Il fut pourtant une époque où les prises de position du roi firent l'unanimité. C'était en 1936, de lourds nuages s'accumulaient sur l'Europe depuis l'accession au pouvoir d'Hitler en Allemagne. L'on évoquait déjà l'éventualité d'une guerre en espérant trouver les moyens de l'éviter.

Le 14 octobre 1936, dans un discours resté fameux, Léopold III réaffirma solennellement l'indépendance et la neutralité de la Belgique. L'ensemble de la population et de la classe politique l'approuva sans réserve.

Trois ans plus, la neutralité belge était devenue une pomme de discorde entre le roi et ses ministres.

Car le 2 septembre 1939, la France et l'Angleterre ont déclaré la guerre à l'Allemagne nazie après que celle-ci a envahi la Pologne. La guerre est déclarée mais, tout d'abord, il ne se passe rien, ou bien peu de choses. De derrière sa ligne Maginot, la France semble attendre que l'Allemagne attaque. Une attaque semblable à celle qu'elle a dû subir en 1914, la Belgique ne l'attend pas, mais elle la redoute.

Le gouvernement souhaite que l'état-major belge contacte ceux de France et d'Angleterre, nations garantes de sa neutralité, pour concevoir un éventuel plan de défense. Le roi considère au contraire qu'une telle démarche équivaldrait à rompre la neutralité et donnerait à Hitler un prétexte pour envahir la Belgique.

Ceci n'empêchera pas l'Allemagne d'attaquer la Belgique et les Pays-Bas le 10 mai 1940.

Conformément à sa fonction constitutionnelle, et comme l'avait fait en 1914 Albert Ier, Léopold III se met à la tête de l'armée belge. Celle-ci, à peine aidée par quelques éléments français et anglais, presque totalement dépourvue d'aviation et de chars, et ayant affaire à des troupes qui en sont bien dotées et infiniment supérieures en nombre, résistera pendant 18 jours.

Les Alliés, de leur côté, ne jouent pas vraiment franc-jeu avec elle : les Français, désorganisés par la soudaineté de l'attaque allemande, songent à proposer un armistice séparé, tandis que les Anglais préparent leur embarquement de Dunkerque sans en informer quiconque, et surtout pas l'armée belge dont le combat désespéré, en retardant l'avance allemande, gagne pour eux un temps précieux.

Enfin, lorsque toute résistance n'équivaudrait plus qu'à sacrifier inutilement des vies, Léopold III prend la décision de capituler. Lors d'une dernière entrevue dramatique, il en informe les ministres à qui il a demandé de rester avec lui jusqu'au bout - le Premier ministre Pierlot, le ministre des Affaires étrangères Spaak, le général Denis, ministre de la Guerre - tandis que le reste du gouvernement s'est réfugié en France. Le désaccord entre le roi et ses ministres est alors total : ceux-ci enjoignent le souverain de se replier en France, voire au Congo-Belge, d'y former un gouvernement en exil et d'y poursuivre la guerre aux côtés des Alliés.

Léopold III, de son côté, entend partager le sort de ses soldats : il sera, tout comme eux, prisonnier de guerre. Le 28 mai, l'armée belge capitule. Aussitôt le gouvernement belge replié à Limoges constate que le roi, étant aux mains de l'ennemi, est en « incapacité de régner ».

L'annonce de la capitulation belge fournit aux dirigeants militaires et politiques français un bon dérivatif pour masquer aux yeux de l'opinion leurs propres responsabilités dans la défaite. Ils traiteront Léopold III de lâche et de traître ; il n'était pourtant ni l'un, ni l'autre. Et les ministres belges en rajouteront dans la surenchère, sans doute pour éviter que la vindicte populaire française ne se tourne contre les réfugiés belges.

Prisonnier de guerre

En incapacité de régner, le roi, effectivement, ne régnera pas. C'est-à-dire qu'il se refusera à toute forme de collaboration avec l'occupant allemand. Mais s'il se considère lui-même comme « prisonnier de guerre », il n'est pourtant pas vraiment un prisonnier comme un autre. Alors que les prisonniers de guerre connaissent les privations dans les stalags et les oflags, Léopold III est assigné à résidence chez lui, c'est-à-dire dans le palais royal de Laeken, dans la proximité de sa mère, la reine Elisabeth. Preuve s'il en est que sa captivité est toute théorique, en septembre 1941, il se marie avec Lilian Baels, de 15 ans plus jeune que lui. Par-delà toute option politique, bien des Belges ne lui pardonneront pas cette union.

Léopold III ne reste cependant pas inoccupé pendant l'occupation : se dévouant au sort des prisonniers de guerre, il monte quelque 800 dossiers en vue de faire libérer des soutiens de famille.

Le 7 juin 1944, lendemain du débarquement allié en Normandie, Léopold III et sa famille sont déportés en Allemagne. Transférés en Autriche, ils y seront délivrés par les Américains le 7 mai 1945. Plutôt que de rentrer immédiatement en Belgique, où une partie de la population lui est défavorable, Léopold et les siens s'installent en Suisse. Le gouvernement a confié la régence à son frère, le prince Charles, avec qui il est d'ailleurs plus ou moins en froid.

En 1946, une commission parlementaire lave le roi de tout soupçon de trahison. En 1950, le parlement organise un référendum sur son retour en Belgique et la levée de son incapacité de régner.

Désireux de ne revenir que si son peuple le souhaite vraiment, Léopold déclare qu'il ne rentrera que si le « ou » atteint 55% des suffrages. Il en obtiendra près de 58%. Mais les réponses sont très contrastées selon les régions. Les Flandres et la province de Luxembourg sont massivement favorables à Léopold III ; dans le Brabant la majorité est infime, et à peine plus nette dans la province de Namur, mais le Hainaut est massivement hostile au roi. C'est de là que partent les manifestations dès le lendemain du retour de la famille royale en Belgique, le 22 juillet 1950. Les jours suivants, syndicats et partis de gauche appellent à la grève illimitée ; toute la Wallonie et Bruxelles se trouvent vite dans un climat insurrectionnel, partisans et adversaires de Léopold III se heurtant violemment. Le 29 juillet, des policiers débordés par une manifestation à Grâce-Berleur, près de Liège, tirent sur la foule, il y a trois morts.

De mauvais gré, mais pour éviter un bain de sang et la désintégration du pays, Léopold annonce qu'il délègue ses pouvoirs à son fils Baudouin, qui n'a pas encore 20 ans. Le 10 août, le jeune prince est officiellement nommé lieutenant-général du royaume par son père. Il deviendra roi le 17 juillet 1951 : la veille, son père avait abdiqué.

Et la philatélie ...

La toute première apparition philatélique de celui qui n'est pas encore le roi des Belges Léopold III date de 1931, sur un bloc à surtaxe émis dans le cadre de l'exposition du Club royal philatélique des Invalides de guerre.



Après son avènement, Léopold III apparaît sur des timbres dans le cadre d'une exposition philatélique du Club royal des Invalides de Guerre. Exposition sur le thème des « oblitérations de guerre 1914-1918 ».

Deux timbres à surtaxe au profit de l'œuvre des invalides de guerre d'où le nom qu'on leur a donné, le type « Invalides »

0,75 + 0,25 c. noir-olive

1 fr + 0,25 c. lilas-rose

d'un format légèrement supérieur, ont connu un premier tirage en feuillet de 20, mis en vente du 15 au 17 septembre 1934 dans l'enceinte de l'exposition.



D'autres tirages en feuilles de 100 ou de 150, portant l'ensemble à 47.660 paires, furent mis en vente du 18 au 22 septembre au bureau de poste de Bruxelles I. les timbres sont rigoureusement identiques, il n'est donc pas possible de différencier les exemplaires isolés.

Mais les feuillets de 20 intacts sont très recherchés. Le 24 septembre, deux nouveaux timbres Invalides sont mis en vente dans toute la Belgique.

Les faciales et les surtaxes sont les mêmes que pour les deux valeurs précédentes, mais les couleurs sont différentes :

0,75 + 0,25 c. lilas - tirage 176043 exemplaires
1 fr + 0,25 c. rouge-brun - tirage 139687 exemplaires.

Le premier timbre d'usage courant à l'effigie du nouveau roi paraît le 1^{er} décembre 1934, il est au type Invalides mais sans surtaxe, évidemment, la faciale de 75 c. étant répétée deux fois.



Deux autres valeurs sont émises en 1935 :

Le 1^{er} février, un 70 c.
A la mi-juillet, un 1 fr de format plus grand.



C'est la reine Astrid elle-même qui a demandé l'émission d'une série à surtaxe au bénéfice de ses œuvres caritatives qui, en cette période de crise mondiale, ont grand besoin de fonds.

Léopold III et son père Albert Ier réunis sur un même timbre en 1939, dans la troisième série à surtaxe au profit du Fonds de la reconstruction de l'Abbaye d'Orval.



Si de petites valeurs - jusqu'à 50 C. - représentant le lion héraldique de la Belgique, type dit Petit Sceau de l'Etat ont été émises à partir du 5 février 1935, la grande série courante emblématique du règne de Léopold III ne fait son apparition que le 10 septembre 1936.

Il s'agit tout d'abord de deux valeurs moyennes, 70 c. et 1 fr., héliogravées par Malvaux, au type que les philatélistes connaissent sous le nom de Col ouvert, et d'un timbre à 1,75 fr. en taille-douce dû au dessinateur et graveur, Maurice Poortman. Six autres valeurs de ce dernier modèle, de 1,50 à 20 fr. paraîtront le 1^{er} décembre.



Changement de tarif oblige, 3.681.750 exemplaires au type Poortman à 2,45 fr. invendus sont surchargés 2,50 fr. le 31 octobre 1938. Le même jour, qu'un nouveau Col ouvert à 75 c.



La plus forte valeur de la série, le 20 fr, connaîtra des tirages multiples avec de jolies nuances de couleur :

- Rose-orange en 1936-1940
- Orange en 1941-1943
- Orange clair en 1946
- Orange jaunâtre en 1948
- Rouge-vermillon en 1949-1953



Par la suite, les types Col ouvert et Poortman connaîtront bien d'autres variantes et d'autres faciales y compris après l'abdication de Léopold III et même après sa mort.

En 1941, le roi ne règne plus, il est ou du moins il se considère comme prisonnier de guerre. Ce qui ne l'empêche pas de toujours figurer sur les timbres, dont le 1 fr. rouge-carmin, qui est réimprimé, un petit timbre très courant, mais la nuance carmin-rose est très bien cotée.



Les tarifs changent en 1941. Certaines faciales des émissions précédentes n'ont plus d'emploi immédiat, mais cette période de pénurie, pas question d'incinérer les timbres, ils serviront surchargés. Ainsi le 70c. passe-t-il à 10c., tarif des imprimés, et le 75c. à 50c., tarif de la carte postale. Quant au 2,50 fr. il est ramené à 2,25 fr pour servir sur les lettres recommandées et par exprès.



Avec des faciales assez élevées, de 1,50 à 5 fr, les six valeurs type Col ouvert émises le 10 juillet 1943 sont les dernières à l'effigie de Léopold III à paraître dans une Belgique occupée.

De son côté, l'Atelier du Timbre de Malines procède à une surcharge générale, en typographie des stocks qui lui restent.

Un seul bureau, celui de Ghislenghien, n'appliquera pas à la lettre les ordres de service de l'Administration, au lieu de faire figurer l'indication « moins 10 % » sur ses timbres, elle les surcharge à leurs nouvelles valeurs : 1,35 sur les 1,50fr, 1,80 sur les 2 fr et 4,50 sur les 5 fr. ce n'était pas plus bête !

18 décembre 1944, la Belgique fête philatéliquement sa libération par l'émission de timbres d'usage courant portant le V de la victoire. De surcroît, sur les sept valeurs au type Col ouvert, on y adjoint la couronne royale. Seul problème, le roi est toujours absent de son pays.



En septembre 1945, la hausse des prix de l'après-guerre a entraîné une augmentation des tarifs postaux, mais seules quelques valeurs complémentaires au type Petit Sceau de l'Etat ont été émises à cette occasion, des figurines aux faciales correspondantes aux plus usités des nouveaux tarifs existant déjà dans la série précédente. Par exemple la lettre simple est passée de 1 fr à 1,50 fr, la lettre recommandée de 2,25 à 3,50 fr, la lettre par exprès de 2,25 à 5 fr.

Mais la vie est très difficile, pour soulager les foyers, le gouvernement dirigé par Achille Van Acker d'où le nom donné à ces timbres : émission Van Acker décide le 16 mai 1946 une baisse de 10% des tarifs postaux concernés par la hausse du mois de septembre précédent. La mesure entrera en vigueur le 20 mai, il n'y donc que quatre jours pour préparer des timbres aux nouveaux tarifs. Face à cette situation d'urgence, l'Administration des Postes charge les bureaux de postes d'appliquer eux-mêmes les surcharges « moins 10% » sur les valeurs concernées. Une mesure qui sera très violemment critiquée dans la presse pour le trop grand nombre de timbres différents et la quantité de variétés plus ou moins fantaisistes que cette mesure suscitera. Il est de fait que les surchargés locaux de cette émission, dans lesquels se trouvent des types Lion héraldique et des effigies de Léopold III Poortman et Col ouvert, avec ou sans V, donnent lieu à eux seuls à une collection spécialisée.

On peut lire dans la presse belge

« Une émission ahurissante »

Cette fois notre pays est en passe d'enlever le « coquetier » en matière d'émission fantaisiste de timbres-poste. En application de sa politique de réduction des prix, le gouvernement a donc décidé, notamment, une réduction de 10% sur les tarifs postaux. Mais le Ministère « responsable » a décidé qu'en attendant les vignettes nouvelles à fournir par les Ateliers de Malines, celles de grande consommation, actuellement en possession des bureaux de poste, seraient munies d'une surcharge « -10% ». Chaque agent doit assumer le travail lui-même - en ayant recours éventuellement à l'industrie privée. Comme il y a plus de 2.000 bureaux de poste en Belgique, cela nous fera une première collection-type de quelque 20.000 timbres différents. Mais ce n'est pas tout.

Oh que non !

Le travail devant être terminé pour le 20 au matin, il a fallu avoir recours à toutes les mains disponibles ainsi qu'à l'industrie locale. Et ainsi on a procédé à la main avec des cachets en caoutchouc, en acier, et, chez des imprimeurs, à la pédale, à la rotative, etc, etc. le travail à la main sera, certes, le plus fertile en variétés. On utilisera des tampons-encreurs et, comme la teinte de la surcharge n'est pas spécifiée, ils seront noirs, rouges, violets, bleus, suivant le cas.

Certains ont trouvé intéressant de mettre des gosses à l'ouvrage et ceux-ci, comme en possession d'un jouet neuf, se sont amusés à sortir des productions capables de faire pâlir les plus illustres industries d'impression. On en voit de toutes les couleurs - c'est le cas de le dire - et on a sorti des surcharges horizontale naturellement et des verticales, des renversées, des doubles, des triples, des tête-bêche et tout, et tout ... quelque chose d'hallucinant !

Pour mémoire, il existe deux catalogues très complets pour cette émission. Certains bureaux sont bien plus rares que d'autres et les prix peuvent varier de 1 à 50.



Il faut ensuite attendre le retour du roi en Belgique le 22 juillet 1950 pour que paraissent de nouvelles figurines à son effigie. Un Col ouvert à 1,75 fr et un Poortman à 4 fr sont mis en vente dès le 29 juillet, suivi de 5 nouveaux Poortman le 15 février 1951, les derniers le représentant à avoir été émis sous son règne.

A remarquer : les types Poortman étaient jusque-là dentelés 14 x 13,5 ; en 1950-1951, leur dentelure passe à 11,5. Ces nouveaux timbres sont également légèrement moins hauts, d'environ ½ millimètre, que leurs prédécesseurs, alors que la gravure est rigoureusement la même, la différence viendrait d'un changement de machine, l'Atelier du Timbre de Malines a remplacé sa vieille presse américaine Stickney par une presse suisse de marque Wifag.



Les émissions à l'effigie de Léopold III existent aussi avec des surcharges qui les transforment en timbres de service. A rechercher sur lettres.



Recherchés également pour les collections spécialisées, les timbres attendant à des publicités, avec tête-bêche et inter-panneaux.

